

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1510
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1809 035

Le 10 octobre 2018

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des rapports annuels d'activités de la Sûreté du Québec

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 6 septembre 2018, qui visait à obtenir les rapports annuels d'activités de la Sûreté du Québec, pour la période du premier avril 2017 au 31 mars 2018, pour les postes suivants :

- MRC de Manicouagan
- MRC de la Haute-Côte-Nord
- MRC des Sept-Rivières
- MRC de Caniapiscau
- MRC de Minganie

En réponse à votre demande, nous vous informons que les « **Rapports annuels d'activités des postes de la Sûreté du Québec** » sont préparés pour le monde municipal et sont tous diffusés en même temps, pour que le milieu municipal et le public aient accès simultanément.

Les rapports correspondant à la période 2017-2018, feront l'objet d'une publication dans notre site Internet dans les six prochains mois et seront disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/> (article 13 de la *Loi sur l'accès*). Vous les trouverez sous la rubrique « COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE »

Vous trouverez ci-joint une copie de l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy
Conseillère et responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels